

## Qualéa, entreprise adaptée « comme les autres »

Spécialisée dans le façonnage et l'échantillonnage, la société basée au Cormier fait travailler 45 personnes dont 37 en situation d'handicap. Sans que cela affecte son chiffre d'affaire, au contraire.



L'entreprise Qualéa s'est dotée d'une nouvelle machine à poser les spirales qui lui permet d'améliorer sa compétitivité.

Ouest France – Lundi 8 avril 2013

## « J'évolue à un poste intéressant et cérébral »

### Profil

Étienne Durand, 42 ans, de Saint-Macaire-en-Mauges, travaille depuis 2005 chez Qualéa, à la mise en pli. A une autre époque de sa vie, il a été saisonnier chez Catimini, à la préparation des commandes, pendant une dizaine d'années, puis avait rejoint une entreprise d'insertion à Andrezé, spécialisée dans le recyclage de papier.

Il n'oublie pas pour autant les longues périodes de chômage : « On ne voulait plus de moi. Selon les patrons, je n'étais pas assez

efficace », explique-t-il, lui qui est gêné au travail par une certaine « lenteur » et un « manque de dextérité ». Chez Qualéa, où il a été élu délégué du personnel, il dit se sentir bien : « J'évolue à un poste intéressant et cérébral. » Parfois, « il y a même des tensions. Mais comme dans toutes les entreprises ! », sourit-il. Où se voit-il demain ? « C'est loin ça ! Vu la conjoncture, trouver un travail n'est pas facile. Sauf si une opportunité se présente, pour peu qu'il s'agisse d'une entreprise adaptée. »

La vie des entreprises de l'Ouest sur : [ouestfrance-entreprises.fr](http://ouestfrance-entreprises.fr)



Étienne Durand.

Ouest France – Lundi 8 avril 2013

## Pourquoi ? Comment ?

### C'est quoi, Qualéa ?

Située au Cormier, à Cholet, Qualéa emploie 45 salariés, dont 37 sont en situation d'handicap. « **C'est une entreprise adaptée. Ce qui signifie que 80 % des employés en production - au minimum - doivent être reconnus comme handicapés** », indique Dominique Brulon, le directeur. Dans une entreprise classique, ce chiffre n'est que de 6 %. « **Mais tous nos employés ont un contrat de travail, comme dans n'importe quelle entreprise** », tient-il à préciser. Créée en 1995, Qualéa a démarré avec huit salariés, dans un local de 240 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, l'entreprise adaptée occupe un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> et réalise un chiffre d'affaire de 1,5 million d'euros, en hausse de 8 %. Qualéa, créée en 1995, est gérée par l'Association choletaise de travail adaptée (Acta) depuis 2003.

### Quelles sont ses activités ?

A l'origine essentiellement spécialisée dans le façonnage en imprimerie, Qualéa a su étendre ses compétences. « **Si on ne diversifiait pas nos activités, on risquait de ne pas augmenter le nombre de nos salariés et de connaître des difficultés financières** », rappelle Guy Charrier, président de l'association. Dans le détail, les activités sont : le façonnage en imprimerie (avec « **des métiers très techniques** ») ; la mise sous pli (50 000 par jour) ; la fabrication de badges d'accès (5 000 par jour) ; la fabrication de nuanciers et échantillonnages (« **c'est un marché de**

**niche, nous sommes trois ou quatre en France à le faire, et la seule entreprise adaptée** ») ; l'entretien des espaces verts (en sous-traitance, ce qui permet aux entreprises conventionnelles de répondre plus rapidement à leur obligation légale d'embauche) ; la mise sous conditionnement de pièces de menuiserie ; le contre-collage de papier carton... Ces deux dernières activités ayant été lancées en 2012 seulement. Qualéa compte environ 80 clients.

### L'entreprise touche des aides ?

Qualéa fait partie, au même titre que les sociétés coopératives et participatives (Scop), de l'Économie sociale et solidaire. Et à ce titre, bénéficie de subventions de la Région, destinées à l'investissement. Récemment, Qualéa a ainsi acquis une machine à poser les spirales, avec une aide de 8 500 €. « **Mais les aides qu'on touche sont là pour compenser le manque de productivité lié au handicap, fait remarquer Dominique Brulon. En aucun cas, les aides ne sont accordées pour faire baisser les prix de vente et créer de la concurrence déloyale. Notre obligation, c'est celle de la rentabilité... pour réinvestir. Pas de faire du profit.** » « **On tend à être le plus autonome possible, ajoute Guy Charrier. Si l'une de nos activités permet de ne pas faire appel aux aides publiques, c'est encore plus valorisant.** »

Christian MEAS.

▶ Vidéo

sur [www.ouest-france.fr/cholet](http://www.ouest-france.fr/cholet)

